

# FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

## et du Vignoble Neuchâtelois

Casier Postal N° 5755

Paraissant tous les jours, excepté le dimanche.

Téléphone N° 207

### RÉSUMÉ DES NOUVELLES

Organe général de Publicité et Journal quotidien pour le chef-lieu, le canton de Neuchâtel et les contrées avoisinantes.

#### ABONNEMENTS

En ville ..... fr. 8.— 4.— 3.—  
 Hors de ville par la poste ..... 4.— 3.— 2.—  
 dans toute la Suisse ..... 9.— 4.50 2.15  
 Étranger (Union postale) ..... 12.50 6.25  
 Abonnement aux bureaux de poste, 10 ct. en sus.  
 Changement d'adresse, 50 ct.

ON S'ABONNE A TOUTE ÉPOQUE  
 Bureau: 1, Temple-Neuf, 1  
 Vente au numéro aux kiosques, dépôts, etc.

#### ANNONCES c. 8

Du carton: 1<sup>re</sup> insertion, 1 à 3 lignes 50 ct.  
 4 et 5 lignes ..... 65 ct. 6 et 7 lignes 75 »  
 8 lig. et plus, 1<sup>re</sup> ins., la lig. ou son espace 10 »  
 Insert. suivantes (répét.) ..... 8 »  
 De la Suisse et de l'étranger: ..... 15 »  
 15 ct. la lig. ou son espace. 1<sup>re</sup> ins., minim. 1 fr.  
 N. B. — Pour les avis tardifs, mortuaires, les réclames et les surcharges, demander le tarif spécial.  
 Bureau: 1, Temple-Neuf, 1  
 Les manuscrits ne sont pas rendus

Les annonces de provenances étrangère et suisse (hors du canton de Neuchâtel et de la région des lacs de Neuchâtel, Morat et Bienne) sont reçues par l'Union des Journaux suisses pour la publicité (Union réclame). Bureaux à Lucerne et Lausanne.

Les annonces reçues avant 3 heures (grandes annonces avant 11 h.) peuvent paraître dans le numéro du lendemain.

#### AVIS OFFICIELS

COMMUNE de BEVAIX

#### Vente de bois

Vendredi 8 juin 1906, la commune de Bevaix vendra par enchères publiques, dans sa forêt de la Côte, le bois ci-après désigné:  
 200 plantes et billons de sapin, insurant environ 300 m<sup>2</sup>.  
 150 stères sapin, quartelage, 100 » d'ozons et 170 » écorces.  
 Rendez-vous au 3<sup>e</sup> contour du chemin de la montagne, à 9 heures du matin.  
 Bevaix, 4 juin 1906.  
 Conseil communal.

#### IMMEUBLES

Maison rurale et verger à vendre à Boudevilliers

A vendre, à Boudevilliers, une maison comprenant un logement et rural, assurée 5000 francs, avec jardin et verger de 565 m<sup>2</sup>. Si les amateurs le désirent, il pourrait être vendu en même temps 30 poses de bons champs. Ces immeubles dépendent de la succession de feu Frédéric-Alexis MAGNIN. S'adresser au notaire Ernest Guyot, à Boudevilliers.

Immeubles à vendre au territoire de Cofrane

M<sup>lle</sup> Marie et M. Charles Junod exposent en vente par enchères publiques, le mardi 12 juin 1906, dès les 8 heures du soir, à l'Hôtel de Commune, aux Geneveys-sur-Cofrane, les immeubles qu'ils possèdent lieu dit Crêt de Paulière, territoire de Cofrane, d'une surface de 47,930 m<sup>2</sup>, soit 17<sup>1</sup>/<sub>2</sub> poses en un seul tenant, « mas ». Dans ces terrains, indépendamment de la nature de champ cultivable, existe une carrière de sable en pleine exploitation, facile à extraire, sur la route cantonale, ce qui donne à ces terrains de la valeur et susceptibles de l'augmenter par une exploitation plus grande, qui pourrait faire un amateur sérieux.  
 M. Charles Junod, seul, exposera ce jour en vente l'article 890 du même territoire, Paulière, champ de 1605 m<sup>2</sup>.  
 Pour tous renseignements, s'adresser au notaire Breguet, à Cofrane.

#### PESEUX

A vendre splendide villa de construction récente, dans une très belle situation, à 3 minutes du tram Corcelles-Neuchâtel. 10 chambres de maîtres. 2 vérandas. Confort moderne. Vaste jardin. Vue très étendue et imprenable.  
 S'adresser à MM. James de Reynier & C<sup>ie</sup>, Neuchâtel.

#### Maison

à vendre en face de la gare. Rapport 7 0/0. — Étude Fernand Cartier, notaire, Neuchâtel.

#### Terrain à vendre

Au commencement des Pâres, dans belle situation, 500 m<sup>2</sup> environ, bas prix. — S'adresser à MM. Court & C<sup>ie</sup>, faub. du Lac 7.

## Vente d'Immeuble

Pour sortir d'indivision les hoirs de Marc-Charles-François-Benjamin Meystre exposeront en vente par voie d'enchères publiques, le samedi 9 juin 1906, à 3 heures après midi, en l'Étude et par le ministère du notaire Ed. Petitpierre, rue des Epancheurs 8, à Neuchâtel, l'immeuble qu'ils possèdent en cette ville, rue du Seyon et place du Marché, et qui forme l'article 955 du cadastre de Neuchâtel, bâtiment et place de cent dix-neuf mètres carrés. Cet immeuble est placé au centre des affaires, dans une situation très favorable pour un commerce de détail.  
 Occasion exceptionnelle pour commerçants. S'adresser, pour tous renseignements et pour consulter le cahier des charges, au soussigné.  
 Ed. PETITPIERRE, notaire.

**Terrain pour bâtir**  
 A vendre aux Saars très beau sol à bâtir, d'environ 1600 mètres en bloc ou en deux lots. Vue imprenable. S'adresser à MM. James de Reynier & C<sup>ie</sup>, Neuchâtel.

## ENCHÈRES

### Enchères de fourrages

M<sup>me</sup> veuve Alphonse Droz-Matthey, M<sup>me</sup> veuve Jacob Grossenbacher, M. Max Carbonnier, ainsi que divers propriétaires, exposeront en vente par voie d'enchères publiques la récolte en foin et regain de leurs champs situés sur les territoires de Thielle, Wavre, Cornaux, Saint-Blaise, Marin-Epagnier, Hauterive et Voëns.  
 Pour les territoires de Thielle, Wavre et Cornaux, les montes auront lieu le mercredi 6 juin 1906.  
 Rendez-vous à 8 heures du matin sous le grand penplier route cantonale Marin-Thielle.  
 Pour Saint-Blaise, Marin et Epagnier, le jeudi 7 juin 1906.  
 Rendez-vous à 8 heures du matin devant l'hôtel communal, à Saint-Blaise.  
 Dès 3 heures après midi, on vendra la récolte en foin et regain de 23 poses de fortes terres, situées lieu dit aux Poissines, territoire d'Epagnier (ancienne propriété de feu M. Jacob Jenny).  
 Pour Hauterive et Voëns, le vendredi 8 juin 1906.  
 48 poses à M. Adami Droz-Mäder, sur Voëns.  
 Rendez-vous à 8 heures du matin sous le grand tilleul, à Saint-Blaise.  
 Les propriétaires désirant exposer leurs récoltes en vente, et qui ne se sont pas encore fait inscrire, peuvent le faire au greffe, jusqu'au mardi 5 juin 1906, à 6 heures du soir.  
 Saint-Blaise, le 31 mai 1906.  
 Greffe de Paix.

## Enchères publiques

On vendra par voie d'enchères publiques, le jeudi 7 juin, dès 9 h. du matin, au magasin Grand'ruo 6, une certaine quantité de complets pour hommes et jeunes gens, costumes enfants, pantalons, gilets, chemises, caleçons, camisoles, tricot, etc., etc.  
 Greffe de Paix.

## A VENDRE

**CHAUSSURES**  
 Guêtres  
 BANDES ALPINES  
 Huile de Mars  
 Brodequins de Montagne  
 confectionnés et sur mesure  
 pour Dames et Messieurs  
 Lacets incassables  
 Clouages rivés. — Talons garantis incassables  
 G. PÉTREMAND, spécialiste. Moulins 15, NEUCHÂTEL  
 8 médailles, or, argent et bronze. — Références dans le C. A. S.

Renommé et bon  
**RESTAURANT DE VINS ET DE BIÈRE**  
 au centre de la ville de Zurich, est à vendre à un bon aubergiste solvable.  
 Offres sous les initiales Z. R. 5767 à l'agence de publicité Rodolphe Mosse, à Zurich. M. G. 1836

## DRAPS A BON MARCHÉ

Nouveautés en étoffes pour vêtements de messieurs et garçons, des plus fins aux plus ordinaires. Centres depuis 4 fr. 50 (pure laine) jusqu'à 15 fr. le mètre.  
 — Immense choix — Reconnu comme meilleure source d'achat, ce qui est prouvé journellement par les lettres de remerciements. — Echantillons franco.  
 Maison d'expédition d'étoffes  
 SCHAFFHOUSE G. 1400  
**MULLER-MOSSMANN**

## OFFRE PLUS FAVORABLE

il n'y en a pas !! (Za 3079 g)  
 Chaussures réelles, solides et bon marché  
 acheté tout le monde très avantageusement chez  
**H. Bruhlmann-Huggenberger**  
 à WINTERTHOUR

Pantoufles pour dames, canevass, avec 1/2 talon, N° 36-42 4 fr. 90  
 Souliers de travail pour dames, solides, cloués, » 36-42 6 fr.  
 Souliers de dimanche pour dames, élégants, garnis, » 36-42 7 fr.  
 Souliers de travail pour hommes, solides, cloués, » 40-48 7 fr. 50  
 Bottines pour messieurs, hautes avec crochet, cloués, solides, » 40-48 8 fr. 50  
 Souliers de dimanche pour messieurs, élégants garnis, » 40-48 9 fr.  
 Souliers pour garçons et fillettes, » 26-29 3 fr. 80  
 De nombreuses attestations pour envois en Suisse et à l'étranger.  
 Envoi contre remboursement. — Echange franco  
 450 articles divers. Le catalogue illustré sera envoyé à tout le monde qui en fera la demande.

## A vendre, jeune et grosse chèvre

portante pour la fin juin. S'adresser n° 52, Cormondrèche.

## A VENDRE

pour cas imprévu, tables à ouvrage, ronde et à écrire, bureau, bois de lits, escaliers, etc. Seyon 30, au 2<sup>e</sup>.

## Foin à vendre

A vendre au plus tôt et à bas prix vu le manque de place, environ 100 quintaux de bon foin vieux.  
 S'adresser à Gustave Cornuz, à Mur (Vully).

## Explosifs de sûreté

**WESTFALIT**  
 pour travaux d'avancement et pour carrières

**PETROCLASTIT**  
 pour carrières

Dépôt exclusif  
**PETITPIERRE FILS & C<sup>ie</sup>**  
 Neuchâtel  
 Treille 11 Place Purry

## Musée neuchâtelois

A vendre d'occasion une collection complète 1864-1906, soigneusement reliée par deux volumes. Demander l'adresse du n° 386 au bureau de la Feuille d'Avis de Neuchâtel.

## M<sup>me</sup> A. GABUS

Librairie-Papeterie  
 Successeur de Timothée JACOT  
 5, Faubourg de l'Hôpital  
 Grand choix de cartes postales, vues de Neuchâtel et fantaisie. Albums pour cartes postales et photographies. Bibles françaises et allemandes. Psautiers français et allemands. Cadres pour photographies. Grande variété d'écriveaux bibliques.  
 Dépôt de thé et chocolat des Ecoles

## A LA MÉNAGÈRE

2, Place Purry, 2

**SPÉCIALITÉS:**  
 BROSSERIE  
 VANNERIE  
 BOISSELLERIE

Poussettes de chambre

CACHE-POTS et JARDINIÈRES

Meubles de Jardin

On se charge des articles sur commande et réparations.  
 Escompte 5 % au comptant.

## Un piano

presque neuf à vendre. Premier-Mars 6, 1<sup>er</sup> étage. c. o.

A vendre deux petites chiennes fox-terrier âgées de sept semaines, bien marquées. M. J. Schneider, faubourg du Crêt 5.

**AUX TROIS CHEVRONS**  
 Bijouterie Orfèvrerie Horlogerie Numismatique  
**A. JOBIN**  
 NEUCHÂTEL

## IMPRIMERIE

(Jura bernois), à remettre pour cause de santé, bien achalandée. Journal de rapport, outillage de reliure. Prix: 24,500 fr. Longs termes pour paiements. Cas échéant, on restituerait intéressés. Offres écrites à P. B. 374 au bureau de la Feuille d'Avis de Neuchâtel.

**MATTHEY & JUVET**  
 Tailleurs et chemisiers  
 6, Rue de la Place-d'Armes, 6  
 NEUCHÂTEL

Les rayons de draperies — ANGLAISE et FRANÇAISE EXCLUSIVEMENT — sont au grand complet.  
 Coupe élégante. — Costumes tailleur. Travail très soigné. — Prix avantageux. Grand choix de chemises blanches. Choix unique sur place en chemises zéphyr: PLUS DE 5000 EN MAGASIN. — Chemises réclame à 3 fr. 50, garanties très solides et bon teint.

## Grands Magasins Halle aux Chaussures

18, RUE HOPITAL, 18  
 GROS NEUCHÂTEL DÉTAIL

ASSORTIMENTS CONSIDÉRABLES dans tous les genres de chaussures pour la saison

SPÉCIALITÉ DE CHAUSSURES POUR TOURISTES

Grand choix de souliers pour foot-baal, law-tennis et gymnastique

**BALLES POUR FOOT-BAAL**  
 (provenant directement de la 1<sup>re</sup> fabrique d'Angleterre)

Immense stock de chaussures fortes et courantes pour dames, hommes et enfants

CRÈMES, LUSTRES, POMMADES, ENDUITS, LACETS, ETC.

NB. - Traitant directement avec les premières fabriques suisses et étrangères et payant au comptant, j'obtiens des conditions qui me permettent de vendre tous les articles en magasin à des prix excessivement bon marché malgré la hausse continuelle des marchandises.

**AU COMPTANT 5 % D'ESCOMPTE**

TÉLÉPHONE 635

Se recommande, Th. Fauconnet-Nicoud.

## MALADIES de la POITRINE

ESSAYEZ LE MEILLEUR REMÈDE

### L'ANTITUBERCULINE

Elle a déjà amélioré bien des souffrances et guéri bien des malades. Elle se prend facilement, apaise la toux, empêche la transpiration pendant la nuit et fortifie l'organisme tout entier.  
 Se trouve en flacon à 3 fr. 50 et 5 fr. chez M. A. Bourgeois, pharmacien, Neuchâtel. (D501)

## LIQUIDATION DÉFINITIVE

DU MAGASIN

6, Grand'ruo **AUX DEUX PRIX FIXES** Grand'ruo, 6

Il reste encore en magasin quelques Complètes pour hommes et jeunes gens, ainsi que Pantalons, Gilets, Caleçons, Camisoles et Chemises, avec un nouveau grand rabais.

**AGENCEMENT A VENDRE** c. o.

## Souvenir du Tir cantonal

Jolie carte postale illustrée en noir et couleur, en vente à 10 centimes, dans tous les magasins. Pour le gros, s'adresser à l'éditeur, Timothée Jacot, 8, rue Pourtales.

## Pour cause de départ

PLUS D'ASTHME!  
 Guérison immédiate. Récompenses: Cent mille francs, médailles d'or et d'argent et hors concours. Renseignements gratuits et franco. Ecrire au Dr Cléry, 35, boulevard Saint-Martin, PARIS.

## À vendre d'occasion

1 piano à queue  
 2 pianos droits  
 un solde de:  
 Violons et fournitures  
 Au magasin de Musique  
 Terreaux 1

## G. DELGRANDE

NEUCHÂTEL  
 « La Rosière » — Pâres 61  
 Téléphone

Bouquets, Couronnes, etc.  
 Plantes en pot, légumes  
**PLANTONS DE TOMATES**  
 Expédition au dehors

Dépôt: Magasin M<sup>me</sup> Charles Borel  
 3, TERREAUX, 3

Epicierie FRITZ KUNZ  
 COLOMBIER

## CIDRE

Ingrédients pour fabriquer soi-même un excellent cidre, boisson saine et rafraîchissante, exempte de matières nuisibles, composés exclusivement de fruits concentrés. Se fabrique très facilement et sans dérangements. — Prix de la dose de 150 litres, 3 fr. 20. V 500 N  
 Envoi contre remboursement. — Seul dépôt pour le canton.

NOUVEAU NOUVEAU  
 Cora de Raisin  
 En toute Saison  
 Exigez le véritable  
**FERMENT JACQUEMIN**  
 le meilleur recède contre  
 BOUTONS, ECZÈME  
 RHUMATISME, GOUTTE  
 DIABÈTE, MANQUE D'APPÉTIT  
 Très agréable à boire!  
 Gout de vin nouveau.  
**BURMANN & C<sup>ie</sup>**  
 LOCLÈ

Neuchâtel: Pharmacies Bourgeois, Jordan, Bauler, Dr Reutter, et toutes pharmacies.

DEMANDEZ PARTOUT les

## ENCRE D'AARAU

de SCHMIDT & C<sup>ie</sup>  
 Reconnues les meilleures

Pianos Blüthner  
 Pianos Steinweg Nach.  
 Pianos Mand, Pleyel, Lipp, Kapps, Seiler, Krieglstein, Gôrs & Kallmann, Ritter, etc.

dans tous les styles.  
**PIANISTE SPÄTTEE (Pianola)**  
 Pianos des fabriques suisses  
 Harmoniums américains et autres  
 Grand choix pour vente et location

## Hugo-E. Jacobi

FABRICANT DE PIANOS  
 Maison de confiance  
 Magasins rue Pourtales n°s 9-11  
 au 1<sup>er</sup> étage  
 NEUCHÂTEL

## BASSIN

en pierre de taille, à vendre, chez M. Ménétreay, Maugey 9. c. o.

Pour cause de départ  
 restent encore plusieurs tables, à couillises, ronde, ovale, chaises Henri II, lits, lavabos et commodes, deux bicyclettes, prix modérés.  
 Pour traiter s'adresser Evolu-Balance 2, 1<sup>er</sup> étage à droite.  
 A vendre, à bas prix deux carabines Martini et un fusil de chasse calibre 12. Etat de neuf. S'adresser Pâres 125, Neuchâtel. c. o.

## CONSOMMATION

Sablons - Moulins - Cassagnes - Fozbeurg

Excellente  
**Confiture aux fraises**  
 de la nouvelle récolte  
 à 0.65 la livre  
 Voir la suite des « A vendre » à la page deux



Pour 75 cent. on s'abonne dès ce jour au 30 juin A LA FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

BULLETIN D'ABONNEMENT

Je m'abonne à la Feuille d'Avis de Neuchâtel et paierai le remboursement postal qui me sera présenté à cet effet.

le 1906.

Signature: Nom: Prénom et profession: Domicile:

Découper le présent bulletin et l'envoyer sous enveloppe non fermée, affranchie de 2 cent., à l'administration de la Feuille d'Avis de Neuchâtel, à Neuchâtel.

Avis aux assurés de LA NATIONALE Compagnie d'assurances sur la vie et contre l'incendie à PARIS

Les bureaux de l'agence de Neuchâtel, Terreaux 8, sont ouverts au public tous les jours non fériés, de 9 heures du matin à midi et de 2 à 5 heures du soir.

4 ans de garantie sont contractés pour le succès de la destruction des PUNAISES avec couvée

La destruction se fait radicalement, sans emploi de soufre, gaz, poudre ou liquide. ENTièrement sans fumée et sans endommagement de la tapisserie.

M. Marc DURIG Hôtel de l'Ours de BOLE reçoit chaque jeudi, hôtel du Vaisseau, Neuchâtel, de 10 h. à 12 h. 1/2.

CORBEYRIER S. AIGLE PENSION DUBUIS Ouverture 1er juin. Belle situation. Parc ombragé. Tennis. Pension depuis 4 fr. 50.

ETAT-CIVIL DE NEUCHÂTEL

Promesses de mariage: Louis-Arthur Renaud-dit-Louis, agriculteur, Neuchâtelois, à Rochefort, et Rose-Irma Jaquet, sans profession, à Chambrierien.

POLITIQUE

Crète: Un journal de Londres, l'Observer, croit savoir qu'après la visite du roi Edouard en Grèce, le règlement de la question crétoise s'opérera probablement de la façon suivante: les soldats grecs remplaceront les troupes internationales; la baie de la Sude sera cédée à l'Angleterre et le prince Georges après avoir abandonné ses fonctions pourrait être nommé gouverneur de Chypre.

Chine: La Chine a envoyé samedi à la légation d'Angleterre des assurances écrites concernant ses promesses qu'elle ne se propose pas de modifier l'organisation actuelle des douanes.

L'attentat de Madrid

Il résulte des enquêtes faites à Barcelone et à Sabadell que Matteo Morales serait fils d'un fabricant de cette dernière ville. Son père l'envoya étudier en Allemagne. Il en revint anarchiste.

Afrique du Sud

2200 Chinois destinés aux mines du Rand sont arrivés à Durban.

Corée

Les troupes japonaises ont fait s'atteler jeudi matin à trois heures la porte nord-est de Hong-ijon et ont occupé la ville. Les chefs rebelles et 100 partisans ont réussi à s'échapper. Les Coréens ont eu 60 morts et 120 prisonniers.

ETRANGER

Naufrage d'un aérostat. Deux commerçants de Milan et un capitaine étaient partis samedi soir de l'exposition à bord d'un aérostat. Ils ont traversé les Apennins et on les vit dimanche matin en danger au-dessus de la mer.

Abbaye de Concise La fête annuelle de cette société est fixée au 9 et 10 juin prochain.

Chaque jour BAL EN PLEIN AIR Le Comité. HOTEL-CASINO BEAU-SÉJOUR

Tous les mercredis soir TRIPES Café nouvellement restauré BILLARD remis à neuf

Restauration à toute heure DINER A PRIX FIXE On prendrait encore quelques pensionnaires.

CONVOICATIONS CERCLE LIBÉRAL de NEUCHÂTEL

Les membres du Cercle sont informés que la quittance pour la cotisation de l'année 1906 peut être retirée auprès du tenancier dès aujourd'hui.

RÉUNION de Missions à 8 heures du soir, à la CHAPELLE DES TERREAUX aujourd'hui MARDI, 5 juin

Mlle A. Basting rendra compte de ses expériences missionnaires dans les Indes.

Monsieur Ed. FAURE-JEANERET, ses enfants et petits-enfants, les familles FAURE, JEANNERET, CHATELAIN, GUILLAUME et VERDAN remercient sincèrement tous les parents, amis et connaissances, qui leur ont donné des marques de sympathie pendant les jours de deuil qu'elles viennent de traverser.

Mademoiselle M. THOMAS et Mademoiselle MUNGGER remercient sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné de la sympathie pendant les jours de deuil qu'elles viennent de traverser.

Le bureau de la Feuille d'Avis de Neuchâtel, rue du Temple-Neuf, 1, est ouvert de 7 heures à midi et de 2 à 6 heures. Prière de s'y adresser pour tout ce qui concerne la publicité et les abonnements.

Un ou deux messieurs de langue française seraient reçus, à prix modéré, pour la pension ou le dîner seulement, dans une bonne petite pension. Demander l'adresse du n° 356 au bureau de la Feuille d'Avis de Neuchâtel.

« Vous nous ferez bien le plaisir d'apporter votre violoncelle », disait d'ailleurs le billet d'invitation. Serrais comprit. Il remercia très poliment la dame et fit, à l'heure indiquée, porter son violoncelle chez elle.

SUISSE

La question du Lötschberg. — sième des experts nommés par le Conseil d'Etat bernois, M. Arbenz, ancien directeur du Nord-Est, s'est prononcé également dans son rapport et d'une manière catégorique en faveur du projet du comité qui prévoit un chemin de fer du Lötschberg avec pente maximale de 27 %.

La Municipalité de Berne avait demandé un préavis à M. Moser, ingénieur en chef des C. F. F., au sujet du tracé à choisir. M. Moser estime qu'au point de vue des intérêts de la ville, il est indifférent que l'on choisisse l'un ou l'autre des projets. En principe, M. Moser se prononce pour une ligne du Wildstrubel partant de Thoun, parce qu'elle serait la moins coûteuse.

BERNE. — L'autre jour une automobile a traversé à toute vitesse le village de Lengnau près de Bienne, au moment où on abreuvait le bétail. Les animaux pris de panique s'enfuirent de tous côtés.

— A Bure, dans la nuit du 28 au 29 mai, un individu, encore inconnu, a pénétré dans le domicile de Mme M. Montzer, âgée de 75 ans et après avoir tenté de la violenter, il l'a maltraitée et l'a arrachée de son lit.

— La grève des ouvriers de la chocolaterie Tobler et Cie est terminée. Les ouvriers ont accepté en définitive les conditions que leurs patrons leur proposaient il y a quinze jours: réduction des heures de travail de 11 à 10 (9 le samedi), ce qui équivaut à une majoration des salaires de 10 %.

LUCERNE. — La Reuss, grossie par les pluies des derniers jours, menace de déborder. L'Emme a déjà débordé, le village d'Emmen est, en partie inondé. L'eau a pénétré dans les caves et les écuries.

UNTERWALDEN. — Quelques enfants jouaient samedi, à Engelberg près de l'Erlenbach, lorsqu'un garçonnet de six ans, P. Hess, tomba dans la rivière, très rapide en ce moment. Il fut retiré quelques mètres plus loin, mais tous les efforts faits pour le ranimer furent inutiles.

VALAIS. — Lundi est décédé à Sierre, après une courte maladie, M. Jean-Marie Chastonay, député valaisan au Conseil des Etats. Le défunt avait encore assisté à une partie des fêtes du Simplon; il était âgé de 61 ans.

VAUD. — Samedi soir, à Etagnières, au train venant d'Echallens à 8 h. 44, un ouvrier maçon italien, Emile Massera, âgé de 28 à 30 ans, de Cossogno, voulut descendre du train pour aller au buffet boire un verre de bière.

GENÈVE. — Un violent incendie a éclaté lundi matin, entre 2 heures et 2 1/2 heures, dans l'immeuble portant le numéro 9 de la rue Sismondi; cette rue est parallèle à la rue des Voirons, où le hangar de M. Schwab a été incendié il y a quelque temps.

Peu après 3 heures, toute la toiture était la proie des flammes, et celles-ci gagnèrent l'immeuble voisin, soit le numéro 11.

Pris de panique, les locataires des étages supérieurs jetèrent leurs meubles par les fenêtres, une façon comme une autre de les sauver.

Noyées sous un véritable torrent d'eau, les flammes, qui menaçaient de gagner de proche en proche, furent maîtrisées, et à 3 heures et demie, on pouvait se considérer comme maître du feu.

Mme et M. Girod, qui habitent au cinquième étage, ont été réveillés par les cris des passants et par les pompiers. Mme Girod ouvrit avec peine la porte de son appartement, mais elle recula aussitôt, terrifiée, en voyant que les flammes avaient envahi l'escalier conduisant au grenier.

La loi sur les denrées alimentaires

Pourquoi faudrait-il une loi sur le commerce des denrées alimentaires? C'est, disent ses partisans, que la santé publique doit être entourée de toutes les garanties possibles.

Et ceux qui tiennent ce langage sont les agrariens, ceux-là mêmes à qui nous devons les tarifs douaniers si onéreux pour le consommateur.

Par malheur, M. Laur, leur porte-parole le plus autorisé, a publié en 1899, sur le projet de loi qu'on veut nous faire avaler, un préavis dans lequel il disait:

« Les principales revendications de l'agriculture comme producteur de denrées alimentaires peuvent se résumer comme suit: une loi sur les denrées alimentaires ne peut répondre aux besoins de l'agriculture que si elle ne part pas exclusivement d'un point de vue hygiénique. »

Tiens, tiens! On nous parlait de la santé et il se trouve que les préoccupations hygiéniques, ne doivent pas tout dominer dans la loi, si l'on veut pouvoir compter sur le vote des agriculteurs.

Voilà qui éclaire d'un jour un peu trop lumineux les bizarres dispositions de la loi qui visent le contrôle des marchandises à la frontière, dispositions sur lesquelles nous aurons à revenir.

Il apparaît, en somme, que les agrariens ne se préoccupent de la santé publique que lorsque la concurrence étrangère les oblige à vendre moins cher pour liquider leurs produits.

« On prendra les mesures nécessaires pour que ces produits puissent être utilisés de la manière la plus avantageuse possible. La destruction complète de ces marchandises, comme elle est souvent ordonnée par des commissions de santé trop zélées, doit donc être interdite. »

Holà, les hygiénistes! Que devient ici la santé publique? Et que devient-elle encore dans l'article 7 de la loi qui permet de soustraire au contrôle les animaux que les paysans abattent pour leur propre consommation?

Voilà de quoi donner à réfléchir aux chimistes et aux théoriciens qui ont collaboré dans l'esprit le plus désintéressé à l'élaboration de cette loi, où le protectionnisme se couvrit du pavillon de l'hygiène.

Nos fêtes de tir répondent-elles au but

Après avoir dit, dans la « Tribune de Lausanne », qu'il y aura au moins 43 fêtes de tir en Suisse pendant les trois mois d'été de 1906, M. Charles Neuhaus fait les réflexions suivantes:

Le nombre croissant des fêtes de tir n'est pas une garantie absolue de la supériorité du tir lui-même, tant s'en faut. Cette opinion a déjà été exprimée quelquefois, il n'est pas mauvais de la formuler encore.

Or, que se passe-t-il le plus souvent dans nos fêtes de tir? Justement le rebours de ce que commande une sage conception des choses, la perception nette de l'utilité de notre sport national.

GENÈVE. — Un violent incendie a éclaté lundi matin, entre 2 heures et 2 1/2 heures, dans l'immeuble portant le numéro 9 de la rue Sismondi; cette rue est parallèle à la rue des Voirons, où le hangar de M. Schwab a été incendié il y a quelque temps.

Peu après 3 heures, toute la toiture était la proie des flammes, et celles-ci gagnèrent l'immeuble voisin, soit le numéro 11.

Pris de panique, les locataires des étages supérieurs jetèrent leurs meubles par les fenêtres, une façon comme une autre de les sauver.

Noyées sous un véritable torrent d'eau, les flammes, qui menaçaient de gagner de proche en proche, furent maîtrisées, et à 3 heures et demie, on pouvait se considérer comme maître du feu.

dont les pouvoirs publics gratifient ordinairement les fêtes de tir, leur but premier, leur véritable signification.

COURRIER BERNOIS

(De notre correspondant)

Berne, 4 juin.

La sacro-sainte bureaucratie vient de faire des siennes à Berne. Je m'empresse de dire qu'il ne s'agit pas de l'administration fédérale. C'est notre chancelier d'Etat qui est en cause et qui se fait « attraper » par les journaux, avec une touchante unanimité.

Par malheur, M. Laur, leur porte-parole le plus autorisé, a publié en 1899, sur le projet de loi qu'on veut nous faire avaler, un préavis dans lequel il disait:

« Les principales revendications de l'agriculture comme producteur de denrées alimentaires peuvent se résumer comme suit: une loi sur les denrées alimentaires ne peut répondre aux besoins de l'agriculture que si elle ne part pas exclusivement d'un point de vue hygiénique. »

Tiens, tiens! On nous parlait de la santé et il se trouve que les préoccupations hygiéniques, ne doivent pas tout dominer dans la loi, si l'on veut pouvoir compter sur le vote des agriculteurs.

Voilà qui éclaire d'un jour un peu trop lumineux les bizarres dispositions de la loi qui visent le contrôle des marchandises à la frontière, dispositions sur lesquelles nous aurons à revenir.

Il apparaît, en somme, que les agrariens ne se préoccupent de la santé publique que lorsque la concurrence étrangère les oblige à vendre moins cher pour liquider leurs produits.

« On prendra les mesures nécessaires pour que ces produits puissent être utilisés de la manière la plus avantageuse possible. La destruction complète de ces marchandises, comme elle est souvent ordonnée par des commissions de santé trop zélées, doit donc être interdite. »

Holà, les hygiénistes! Que devient ici la santé publique? Et que devient-elle encore dans l'article 7 de la loi qui permet de soustraire au contrôle les animaux que les paysans abattent pour leur propre consommation?

Voilà de quoi donner à réfléchir aux chimistes et aux théoriciens qui ont collaboré dans l'esprit le plus désintéressé à l'élaboration de cette loi, où le protectionnisme se couvrit du pavillon de l'hygiène.

Le Temple du Bas a les honneurs de nos journaux. Un des critiques musicaux qui assista à votre fête des musiciens suisses, souleva dans une des correspondances qu'il adressait à son journal, la question des applaudissements à l'église.

Or, que se passe-t-il le plus souvent dans nos fêtes de tir? Justement le rebours de ce que commande une sage conception des choses, la perception nette de l'utilité de notre sport national.

GENÈVE. — Un violent incendie a éclaté lundi matin, entre 2 heures et 2 1/2 heures, dans l'immeuble portant le numéro 9 de la rue Sismondi; cette rue est parallèle à la rue des Voirons, où le hangar de M. Schwab a été incendié il y a quelque temps.

Peu après 3 heures, toute la toiture était la proie des flammes, et celles-ci gagnèrent l'immeuble voisin, soit le numéro 11.

Pris de panique, les locataires des étages supérieurs jetèrent leurs meubles par les fenêtres, une façon comme une autre de les sauver.

Noyées sous un véritable torrent d'eau, les flammes, qui menaçaient de gagner de proche en proche, furent maîtrisées, et à 3 heures et demie, on pouvait se considérer comme maître du feu.

Dans la réunion de l'après-midi, la parole fut donnée à différents délégués et amis de l'œuvre. On entendit aussi plusieurs témoignages émouvants.

N'oublions pas de mentionner les chœurs et les fanfares qui, par leurs productions, ont contribué à embellir cette fête.

Hélas, l'heure du départ sonne, il faut songer au retour et ce n'est pas sans un serrement de cœur que l'on se dit adieu ou plutôt au revoir à l'an prochain.

Et merci aux amis de Dombresson pour leur si aimable hospitalité et leur dévouement sans bornes.

Etudiants hellènes. — La réunion annuelle des étudiants hellènes de Suisse a eu lieu avec un plein succès le dimanche de la Pentecôte, au Champ-du-Moulin.

La constitution d'une association générale des Hellènes de Suisse, avec le concours des cinq sociétés existantes, a été décidée.

L'inauguration à Genève d'un monument érigé par souscription des panhellènes à J. G. Eynard a été fixée au commencement du prochain semestre universitaire.

Gorgier. (Corr.) — Dans sa première séance, le Conseil général, sorti des dernières élections, s'est occupé de la nomination de son bureau et des différents commissions.

Sont nommés membres du bureau: MM. Ch. Pierrehumbert, président, par 19 voix; J. Wyss, secrétaire, par 15 voix; A. Perrin, 14 voix et F. Scheidegger, 13 voix, comme questeurs.

Le Conseil communal est composé comme suit: MM. Arthur Lambert, H. Bourquin, P. Brailard, H. Jacot et F. Fornachon.

La commission scolaire comprend 11 membres, savoir: MM. H. Allison, Ch. Bailloz-Vauchet, P. Brailard, D. Ducommun, Ch. Pierrehumbert, H. Lambert, J. Wyss, L. Berger, C. Risold, H. Jacot, J. Maccabez.

Les cinq conseillers communaux, choisis parmi les membres du Conseil général, seront remplacés à de nouvelles élections qui auront lieu très prochainement.

Frontière française. — On sait que les opérations d'inventaire d'église n'ont pu être effectuées au Russey et jusqu'à ces derniers temps, le temple était resté barricadé. Cependant, les fidèles ont voulu, à l'occasion de la première communion, rentrer dans leur église.

Or, voici ce qu'ils ont dû tout d'abord en extraire: 3 voitures de grosses poutrelles de fer, une dizaine de voitures de solives de diverses grosseurs, des sacs de chaux, plusieurs voitures de paille, 2 voitures de cailloux, 2 forges, une quantité de vieux fers à cheval, des pics de fer, etc.

Le lendemain de l'extraction laborieuse de tous ces matériaux, 40 balayuses ont remis un peu d'ordre et de propreté dans le saint lieu.

Il y a quelques jours, un wagon de bestiaux, expédié de Pont d'Héry (Jura) arrivait en gare de Pontarlier, et le propriétaire du convoi se présenta pour en prendre livraison.

Au moment du débarquement, l'un des bœufs, pris soudain d'une terreur folle, renversa son conducteur et s'échappa sur les voies de la gare. De graves accidents étaient à craindre, car des manœuvres continuelles ont lieu sur les voies. Fort heureusement, l'animal furieux franchit la gare et prit sa course sur les lignes de Suisse.

Après de la Cluse, des hommes d'équipe essayèrent de lui barrer la voie; mal en prit à l'un d'eux qui fut renversé par le terrible fugitif qui put enfin être arrêté aux Verrières-Suisse et rendu à son propriétaire.

RÉGION DES LACS

Bienne. — Dimanche matin, un individu nommé Gottlieb Häslar, de Mühleberg, né en 1869, a été trouvé mort sur le foie, chez M. Zeller, voiturier à Bienne. On suppose que H. étant ivre, aura cherché là un refuge et que, tombé sur le visage, il est mort étouffé.

Samedi, dans l'après-midi, la gendarmérie de Boujean a arrêté le nommé Louis-Alexis Müller, originaire de Zollikofen, âgé de 34 ans, qui se trouvait en possession d'une lourde charge de lingerie, fraîchement lavée et bien pliée, qu'il portait dans une grande fourre de lit. Il en offrait à vendre. Ce linge, qui est marqué J. R., F. R., et M. R., a été probablement volé dans les environs et les propriétaires n'en ont peut-être pas encore fait la remarque. Müller refuse d'en indiquer la provenance.

Samedi matin, à Boujean, une petite fille âgée de 3 ans 1/2, Rosa Ruch, traversant la route près de la demeure de ses parents, a été renversée et très grièvement blessée par un atelage de M. Moll, marchand de vins à Boujean, conduit par un de ses employés.

Le médecin qui lui donna les premiers soins ordonna son transport à l'hôpital des enfants à Bienne. Elle y fut conduite par son père l'après-midi, mais elle mourut pendant le trajet.

On dit que le voiturier n'est pas en faute car il ne pouvait voir l'enfant.

NEUCHÂTEL

Les pompiers de Neuchâtel à Milan. — Nous recevons les détails suivants relatifs à concours qui a valu à notre équipe la distinction mentionnée hier.

Les pompiers neuchâtelois étaient classés avec quatre équipes françaises, quatre anglaises et deux hongroises, dont une de Budapest. On accordait dix minutes pour établir deux communications avec les échelles de façade, dresser l'échelle à allonges et établir deux conduites de courses. L'équipe de notre ville exécuta le tout en sept minutes, y compris le

sauvetage de vingt-huit gamins à un deuxième étage et d'un homme à un troisième (hauteur, 12 mètres 80.) Deux minutes ont suffi pour monter au troisième, descendre un homme et monter une course. L'homme en question figurait un blessé qui devait être pansé avant son transport. L'échelle Vuillomenet et le chariot Pavid ont vivement intéressé les pompiers d'autres pays, paraît-il.

Le temps était superbe et les spectateurs nombreux. Ils ont, nous écrit-on, chaleureusement acclamé les «pompiers della Svizzera».

Une dépêche nous apprend que trois récompenses internationales pour engins nouveaux et effectifs contre les incendies ont été décernées à MM. V. Vuillomenet, L. Pavid et J. Decker, de Neuchâtel.

L'équipe du bataillon des sapeurs-pompiers de notre ville, qui a pris part au concours international de Milan et qui a obtenu une médaille d'or avec un premier prix, arrivera ce soir à 7 h. 48 et sera reçue à la gare par le Conseil communal et la commission de la police du feu.

Le bataillon est convoqué. Un cortège en ville avec la Musique militaire et la Musique de Serrières, se rendra à Beau-Séjour où aura lieu une soirée familiale.

Missions. — On nous informe que M<sup>lle</sup> Albertine Basting, de notre ville, parlera ce soir à la Chapelle des Terreaux de son travail missionnaire parmi les femmes aux Indes. C'est une occasion dont profiteront tous ceux qui s'intéressent aux missions.

Nouveaux abattoirs. — On nous communique la lettre suivante:

Neuchâtel, 1<sup>er</sup> juin 1906. Au Conseil communal de Neuchâtel.

La manière dont on résoudra la question des abattoirs aura une importance capitale pour notre ville.

L'emplacement qui a été choisi est mauvais. Dans la «cuvette supérieure du Vauseyon» les abattoirs se trouveront à 11<sup>m</sup> (onze mètres) en contre-bas de la route cantonale, et à 9<sup>m</sup> (neuf mètres) au-dessous du terrain naturel, ce qui exigera des fondations extrêmement coûteuses. Ils se trouveront à une cinquantaine de mètres du collège que l'on vient de construire dans ce quartier, et à 2500<sup>m</sup> de la gare de Neuchâtel, à plus de 600<sup>m</sup> de la gare du Vauseyon, sur une ligne qui ne dépend pas des C. F. F. En outre la ville sera sous le vent de ces abattoirs, ce dont elle ne tardera pas à constater les inconvénients.

Enfin toute la vidange de cet immense établissement sera jetée dans la canalisation de la ville, traversera l'Écluse, la rue du Seyon, la Place Purry, pour venir s'échouer sur les quais, en attendant que l'on détourne le Seyon, ce qui n'a rien d'urgent.

Le projet que j'ai l'honneur de vous soumettre, ci-joint, ne présente aucun de ces inconvénients. Aux Fahys, en partie sur le pavinage Ritter, les abattoirs se trouveront au niveau de la route qui va à Monruz, sur un terrain solide, à l'est de la ville, au même niveau que la gare de Neuchâtel dont ces terrains font, pour ainsi dire, partie, et dans un quartier dont ils n'entraveront pas le développement.

Sur cet emplacement le coût des abattoirs, avec marché au bétail, et section sanitaire, ne dépassera pas 700,000 fr., soit 150,000 fr. de moins que les 850,000 fr. demandés pour la construction des abattoirs du Vauseyon.

Avec haute considération, (signé) LADAME, ingénieur.

Les Trompettes dijonnaises ont quitté Neuchâtel hier, par l'express du soir, après une journée qui marquera dans leurs souvenirs, à bien voulu nous assurer l'un de nos visiteurs de France.

La promenade aux Gorges de la Reuse, le repas au Champ-du-Moulin, les fanfares dont les notes se prolongeaient dans les forêts, la visite de Serrières au retour, enfin la course en bateau jusqu'à Cudrefin, tels furent les épisodes de la journée de lundi.

Une grande foule couvrait les quais au départ et au retour du bateau, et sans paraître se ressentir de la fatigue, trompettes et corps de chasse jouaient presque continuellement, à l'avant et à l'arrière du vapeur tout à tour. A l'arrivée dans le port — gracieuse attention à l'adresse de la population sympathique — les trompes de chasse sonnèrent à plusieurs reprises. Elles sonnèrent encore sur le chemin de la gare, tandis que les acclamations des spectateurs souhaitaient un bon retour à nos amis de la Côte d'Or.

Arrestation. — Hier soir, à huit heures et demie, un individu complètement ivre apostrophait les passants au coin de l'Hôtel des postes. Il fut arrêté par les agents et conduit non sans peine au violon.

Il parait qu'une demi-heure auparavant, il était venu au poste de police et avait injurié les agents qui l'avaient débonnairement congédié.

Mordu par un chien. — Samedi soir, un gendarme était en tournée à Chaumont, lorsque, près d'une ferme, il fut attaqué par un gros chien de garde qui était pourtant attaché. L'attaque fut si brusque que le gendarme n'eut pas le temps de se défendre et fut cruellement mordu à la figure; le nez et les lèvres ont particulièrement été atteints.

Le pauvre homme est en traitement à l'hôpital Pourtalès; on espère qu'il ne sera pas défiguré.

Drapeau de société. — On peut voir dès aujourd'hui la nouvelle bannière de la Société de secours mutuels des menuisiers-charpentiers de Neuchâtel à la devanture du magasin de M. Hauser-Lang, rue de l'Hôpital.

CORRESPONDANCES

(Le journal réserve son opinion à l'égard des lettres parvenant sous cette rubrique)

Affaires communales

Valangin, le 4 juin 1906

Monsieur le rédacteur,

La nouvelle correspondance, parue dans la «Feuille d'Avis», d'un contribuable qui signe au nom de plusieurs, nous oblige à renseigner plus exactement le public.

C'est par suite d'une omission très fortuite que la convocation de la séance du Conseil général, dans laquelle la gestion et les comptes du dernier exercice ont été approuvés, n'a pas été rendue publique.

Nous ne saurions que regretter cette omission qui n'a cependant pas empêché tous les membres du Conseil général d'être présents à cette réunion.

Malgré les publications faites régulièrement à l'occasion des précédentes séances de ce conseil, nous n'avons vu de public y assister qu'une seule fois, c'était immédiatement après le renouvellement des autorités, il y a 3 ans.

Quant à prétendre «que les choses se sont passées en famille» cela n'est point exact, car il n'existe aucun degré de parenté entre les membres du bureau du Conseil général ni au sein du Conseil communal.

Si donc il y a eu laune dans la convocation d'une séance du Conseil général, ce n'est certes pas le fait d'une intention inavouable, car depuis leur activité, en 1903, les nouvelles autorités communales n'ont cessé de travailler au bien général à l'exclusion d'intérêts particuliers, et cela ne les empêchera pas de chercher à faire mieux que leurs devanciers.

Au nom du Conseil communal: Le président, Alf. Tissot.

Neuchâtel, 4 juin 1906.

Monsieur le rédacteur,

Qui donc n'a jamais commis de faute ou ne s'est trompé: erreur humaine est? Si pour une fois, dans une question de détail à l'endroit de la chose au fond, il a été involontairement passé sur une loi ou un règlement en vigueur, les destinées d'une commune ne sauraient être en péril pour cela.

Et si même les choses devaient se passer en famille sans toutefois qu'il y ait contradiction avec la loi, il vaut mieux qu'il en soit ainsi que de ce qu'elles se passent en coterie. Il n'y a du reste depires sourds que ceux qui ne veulent pas entendre; c'est le cas de ceux qui n'assistent jamais aux séances des conseils généraux lorsqu'ils en sont informés régulièrement.

UN AMI DE VALANGIN.

POLITIQUE

Le voyage de M. Fallières

Le train présidentiel est entré en gare de Tourcoing, où a lieu la fête de gymnastique, lundi à 11 h. M. Fallières, maire et député de Tourcoing, entouré de ses adjoints, des autorités, des sénateurs et députés du département, souhaite la bienvenue au président de la République, qui remercie. Le président monte ensuite en voiture et le cortège se dirige vers l'Hôtel de ville où ont lieu les réceptions. Après les réceptions a lieu le déjeuner offert par le président aux membres de la mission belge chargée de le saluer au nom du roi Léopold.

Après le déjeuner M. Fallières se rend à l'hôpital.

L'attentat contre Alphonse XIII

Les journaux de Madrid disent que la police prétend être sur la piste des complices de Morales.

Suivant elle, le propriétaire de la maison meublée où a habité Morales serait un anarchiste ayant autrefois dirigé un organe libertaire à Séville.

— Voici la version de l'arrestation de Morales, qui est généralement acceptée: Le gendarme, s'adressant à Morales, dit: — Montrez-moi vos papiers. Morales. — Je n'en ai pas. Le gendarme. — Pourquoi? Comme Morales ne dit rien, le gendarme ajoute: — Suivez-moi. Morales. — Pourquoi? Le gendarme. — Vous verrez au village. Morales consent alors à le suivre, sans faire plus de difficultés.

D'après les témoins oculaires, il fit en sorte que le gendarme tournât la tête, de façon à pouvoir le viser plus facilement. Le gendarme lui-même était armé d'un fusil.

Pendant un quart d'heure, alors que sa nouvelle victime agonisait, Morales tint en respect, avec son revolver, tous ceux qui approchaient, et finalement se donna la mort.

— Le corps de Manuel Morales a été transporté par voie ferrée à Madrid et conduit de la gare dans un fourgon militaire à l'église de Buensuceso, dans la partie la plus neuve de Madrid. Cette église est une des plus fréquentées.

A côté de l'église se trouve une clinique où le corps a été déposé sur une planche inclinée. Tout le monde a été admis à le voir le matin, mais l'après-midi, cette autorisation a été retirée, parce que la foule a poussé des cris de réprobation, tandis que les prêtres assistaient impuissants à cette scène.

Tous ceux qui ont vu le corps sont étonnés de voir sa face calme, douce et souriante, qui est celle d'un penseur. On dirait même celle d'un homme distingué.

Insurrection

Les tribus arabes du Tigre, enhardies par le manque de troupes, se sont insurgées contre les Turcs et ont tiré sur le vapeur anglais «Khalifa» venant de Bagdad. Le vapeur a eu sa coque percée de plusieurs coups de feu. Il n'y a pas eu de blessés.

Nouvelles diverses

Les fêtes du Simplon. — Le Grand Conseil vaudois, le Conseil communal de Lausanne et le Tribunal cantonal sont arrivés à Milan lundi après midi à quatre heures, par train spécial, au nombre de 237 personnes. Un dîner a eu lieu au Chalet suisse de l'Exposition.

Incendie. — Un violent incendie a éclaté à midi dans les verreries de Carmaux. En très peu de temps trois fours ont été complètement détruits. Deux pompiers sont restés dans les décombres.

Naufrages. — Le vapeur «Magdalena», de Boulogne, venant des îles Scilly, a fait naufrage à Bartholomew Ledge et a coulé. L'équipage a été sauvé.

— Le cuirassé anglais «Amethyste», avant d'entrer dans le port de Gibraltar avait reçu l'ordre de se rendre sur la côte des Andjras.

Les chefs Andjras ont été informés que tout acte d'hostilité commis contre le vapeur anglais échoué «Craighall» serait sévèrement puni.

Les Andjras se le sont tenus pour dit, et ont permis les travaux de sauvetage. L'«Amethyste» est rentré hier.

La grève mexicaine. — Un télégramme de Los Angeles au «New-York Herald» dit que huit mineurs des émeutes de Cananea ont été exécutés.

Les pertes de la compagnie minière ne dépassent pas 500,000 dollars. Le travail sera repris d'ici à une semaine.

AU PAYS DU CID

L'envoyé du «Temps» à Madrid adresse à son journal un récit de la course de taureaux du 2 juin qui faisait partie du programme des fêtes en l'honneur du mariage royal:

Qu'on se figure l'arène géante et ses gradins très hauts, sur ces gradins, aux places de soleil, une merveille imprévue: des centaines d'écrans rouges, verts, jaunes, de pauvres écrans, à deux sous, une richesse de couleurs et de tons incomparable, faite de feu sinon de lumière miraculeuse; aux places d'ombre, des uniformes dont l'éclat est plus sobre, sauf pour les ors qui brillent; et enfin à droite de la tribune royale, quelque chose qui semble un millier de grandes roses moussues et blanches et d'azalées dans une serre en amphithéâtre: ce sont les dames de la noblesse espagnole, à leurs places réservées, venues selon le cérémonial presque toutes en robe blanche et toutes en mantille blanche, comme mille vestales assistant à cette tuerie dans ce cirque sous les yeux du jeune César.

Il entre, et tout cela, au milieu de grands cris presque surhumains, vibre, danse et devient plus lumineux et plus vivant encore.

Une course de taureaux est chose trop connue pour que j'en parle longuement. Etant donné un taureau sauvage, bête formidable, furieuse et forte, il s'agit de le fatiguer suffisamment pour qu'il attende sans bouger, le front bas le coup d'épée dont il doit mourir.

De là les picadors à cheval contre lesquels s'épuisent le premier effort et l'agilité du monstre, les jeux de capa, l'adresse des poseurs de banderilles; enfin les dernières passes que fait le matador avec la muleta.

Dans les grandes occasions — et celle-ci en était une — les picadors sont supprimés et remplacés, pour les premiers taureaux, par des cavaliers qui cherchent à piquer l'animal à coup de lance. Ces cavaliers sont des gentilshommes, au contraire des autres picadors considérés comme d'intéressants athlètes de classe inférieure. Cette fois les trois caballeros en plaza étaient deux officiers et un marquis, M. de Romero, qui eut l'honneur de jouer le deuxième taureau sous les yeux de sa jeune femme, qu'il épousa voici deux mois. Ce haut fait lui vaudra sans doute une seconde lune de miel. Le premier taureau, après avoir reçu plusieurs coups de lance, fut achevé par une jeune espada innocente, fils d'un conseiller municipal de Madrid. Quant au troisième, il se mit tout de suite à genoux, et l'un de mes confrères est demeuré convaincu qu'il était mort d'insolation.

Après quoi on en revint aux picadors et les taureaux eurent la consolation de tuer, les deux premiers chacun leur cheval, les autres trois chacun, et ces chevaux agonisèrent de façon fort laide au milieu du cirque. Il semble que la princesse Béatrice ne put supporter ce spectacle; on la vit partir. Mais la reine vêtue d'une élégante toilette grise fit fort bonne contenance, et quand Bombita, qui est un matador élégant, tua un taureau d'un seul coup d'épée, elle applaudit tandis que le roi, suivant l'usage, jetait dans son mouchoir un petit cadeau à l'heureux vainqueur; cela gagna certes à la reine le cœur des Espagnols. Quant aux taureaux, ils n'ont pas la parole.

Il faut noter que le prince et la princesse de Galles s'étaient fait un devoir d'oublier l'heure de la corrida. Ainsi les Espagnols sont enchantés parce que leur reine y assistait, et les Anglais seront ravis parce que leurs futurs souverains affectèrent de ne pas s'y montrer. Tout est donc pour le mieux en Europe.

LES EMPOISONNEURS DE CHICAGO

C'est à la suite de la publication d'un livre de M. Upton Sinclair, intitulé la «Jungle», et portant sur les faits honteux qui se passent dans les abattoirs de Chicago, que M. Roosevelt ordonna, dit-on, à deux commissaires du gouvernement, MM. Neill et Reynolds, de faire une enquête. Le résultat de cette enquête n'a pas encore été publié, et disent des dépêches de Washington, il ne sera probablement pas publié de sitôt, malgré les demandes faites à ce sujet par certains membres du congrès.

Les révélations de M. Sinclair ont, cependant, produit la plus vive émotion dans le pays et elles sont aussi la cause indirecte qu'un sénateur, M. Beveridge, a proposé au congrès un projet de loi tendant à ce qu'une surveillance sanitaire des plus sévères soit établie dans les abattoirs de Chicago. Les multimillionnaires et autres personnes intéressées dans l'élevage du bétail et la fabrication des conserves font tout leur possible pour empêcher la publication du rapport Neill-Reynolds et l'adoption du projet de loi déposé par M. Beveridge; mais il est probable qu'ils n'y parviendront pas, car l'opinion publique est tellement excitée contre eux qu'elle saura forcer le congrès à prendre les mesures nécessaires.

En attendant, cependant, M. Sinclair et diverses autres personnes continuent leurs révélations sensationnelles dans les journaux. Ils nous montrent comment, par des procédés qu'on peut qualifier d'infâmes, les «beefpackers», nom donné ici aux grands fabricants de conserves, arrivent à s'enrichir rapidement. Les beefpackers, en effet, selon leurs accusateurs, ne craignent pas, au mépris de toutes les lois sanitaires, d'utiliser pour la fabrication de leurs conserves, des animaux crevés ou atteints du choléra ou de la tuberculose. C'est ainsi que M. Reynolds, un des commissaires du gouvernement chargés de faire une enquête sur les faits dévoilés par M. Sinclair, assistant, un matin, à la tuerie de 31 bêtes, aurait découvert que, sur ce nombre, 24 étaient atteintes de quelque maladie. Tout est utilisé par les beefpackers, qui se livrent aux fraudes les plus châtées. Les veaux morts-morts et même ceux qui ne sont pas encore venus au monde lorsqu'on tue leurs mères, sont convertis en conserves, auxquelles les beefpackers donnent le nom de «pâté de volaille». Des injections de produits chimiques sont faites dans les quartiers de viandes avariées, pour leur enlever toute mauvaise odeur, et ces viandes sont ensuite mises sur le marché, et rien n'est perdu pour les beefpackers.

En portant ces faits à la connaissance du public, M. Sinclair, sûr de ses informations, défie ouvertement les «beefpackers» de le poursuivre pour diffamation devant les tribunaux. De leur côté, les fabricants de conserves, atterrés par les révélations qui sont faites, mais cependant désireux de continuer le commerce criminel qui les enrichit, emploient toute leur influence pour empêcher le congrès d'adopter le projet de loi Beveridge. Il est probable, cependant, qu'ils devront battre en retraite sur ce point, car on déclare que, s'ils réussissaient dans leurs efforts, M. Roosevelt n'hésiterait pas à publier le rapport des commissaires Neill et Reynolds, ce qui finirait de porter un coup mortel à leurs affaires, que les révélations récentes ont déjà fait considérablement diminuer.

Les journaux déclarent que M. Sinclair a reçu d'un ami habitant Chicago de nombreuses lettres lui annonçant que, s'il tenait à la vie, il devrait cesser sa campagne contre les «beefpackers», car ceux-ci sont tellement atterrés qu'ils feront n'importe quoi pour sortir indemnes de la lutte engagée. M. Sinclair, malgré ces menaces, a affirmé qu'il ne cesserait pas avant que la lumière complète ait été officiellement faite sur les procédés des «beefpackers».

LIBRAIRIE

Manuel de Jiu-Jitsu. A. Cherpillod, Attinger frères, éditeurs, Neuchâtel.

Dans un petit volume orné de 123 belles planches, l'auteur fait un exposé clair et facile des principes et des coups usuels de cette nouvelle lutte libre, qui a déjà conquis chez nous tant d'adeptes. La lutte japonaise, telle que l'enseigne M. A. Cherpillod, pratiquée avec discernement est un moyen puissant de défense personnelle, autant qu'un sport d'adresse et d'agilité.

Histoire de la Famille Gigliant, par T. Combe, Attinger frères, Neuchâtel.

Cette histoire a sans doute été fort goûtée puisque c'est la deuxième édition qui sort de presse aujourd'hui. Tous les lecteurs s'intéresseront sans contredit aux aventures de cette famille, tombée dans la misère par la faute d'un père, adonné à la boisson, et qui se relève grâce au courage et au dévouement de deux enfants.

DERNIÈRES DÉPÊCHES

Chez l'assassin

Paris, 5. — Le «Matin» reçoit de Madrid une dépêche disant que des documents compromettants ont été trouvés dans le logement occupé par l'assassin.

A Barcelone la police a trouvé une lettre venant de Lisbonne et contenant des indications mystérieuses qui indiqueraient un complot international.

Chez ses amis

Barcelone, 5. — Les perquisitions faites à l'école moderne dans l'appartement de Matteo Morales ont amené la découverte de brochures anarchistes, de photographies d'anarchistes espagnols et étrangers et de photographies de Morales lui-même.

Le directeur de l'école, dont les professeurs sont pour la plupart des anarchistes, a été arrêté.

Les bombes d'Ancone

Paris, 5. — On mande de Rome au «Matin»: «Aujourd'hui encore on annonce diverses arrestations dont une à Ancone et cinq à Turin.»

Trois chefs d'Etat menacés

Londres, 5. — On télégraphie de New-York au «Daily Express»:

Le correspondant du «Sun» à Washington dit que des fonctionnaires du service secret américain ont découvert un complot contre le président Roosevelt, le roi d'Angleterre et le tsar.

Une soixantaine d'anarchistes italiens sont surveillés depuis quelques temps à Baltimore. Une dizaine se sont rendus à Wellington dans le Delaware qui est devenu un centre anarchiste.

Le gouvernement surveille la colonie anarchiste de Patterson.

La Feuille d'Avis de Neuchâtel publie un résumé des nouvelles du jour; elle reçoit chaque matin les dernières dépêches par service spécial.

Monsieur Georges Perrenoud-Rubin et ses enfants: Samuel et Amélie, Monsieur et Madame Jean Rubin, à Saint-Blaise, Monsieur et Madame Fritz Rubin et leurs enfants, à La Chaux-de-Fonds, Mademoiselle Sophie Rubin, à Neuchâtel, Monsieur et Madame Emile Perrenoud-Jaquet, à La Sagne, Madame et Monsieur Auguste Perret et leurs enfants, à La Sagne, Monsieur et Madame Valther Perrenoud et leurs enfants, à La Sagne, Monsieur et Madame Paul-Emile Perrenoud et leur enfant, à La Sagne, ainsi que les familles Alenbach, Perrenoud, Jaquet et Matile ont la profonde douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la grande perte qu'ils viennent d'éprouver en la personne de leur chère épouse, mère, fille, sœur, belle-sœur, tante et parente,

Madame Berthe PERRENOUD née RUBIN

que Dieu a repris à lui aujourd'hui, à l'âge de 31 ans, à 7 heures et demie du matin, après une longue et pénible maladie.

Neuchâtel, le 3 juin 1906.

Christ est ma vie et la mort m'est un gain. Philip. 1, 21.

C'est un monde plus beau, une terre nouvelle. Que nos morts bien-aimés ont conquise avant nous. Où nous les rejoindrons pour la vie éternelle.

Quand sonnera pour nous l'heure du rendez-vous.

L'enterrement, auquel ils sont priés d'assister, aura lieu mardi 5 juin, à 3 heures après midi.

Domicile mortuaire: Petit Catéchisme 4. Le présent avis tient lieu de lettre de faire part. On ne reçoit pas.

BOURSE DE GENÈVE, du 4 juin 1906

Table with columns: Actions, Obligations, Jura-Simplon, Id. bons, Saint-Gothard, Gafsa, Fco-Suis. élec., Bq Commerce, Union fin. gen., Parts de Sétif, Cape Copper. Values in francs and centimes.

Argent fin en gros. en Suisse, fr. 116.50 le kil. Neuchâtel, 4 juin. Escompte 4 1/2 %.

BOURSE DE PARIS, du 4 juin 1906. Clôture.

Table with columns: 3% Français, Consol. angl., Italien 5%, Hongr. or 4%, Brésilien 4%, Ext. Esp. 4%, Turc D. 4%, Portugais 3%, Actions, Bq. de France, Crédit foncier. Values in francs and centimes.

Bulletin météorologique — Juin

Observations faites à 7 h. 1/2, 1 h. 1/2 et 9 h. 1/2.

OBSERVATOIRE DE NEUCHÂTEL

Table with columns: DATE, Moy. Min., Moy. Max., Baromètre, Vent, V. dominant, Pluie. Values for June 4.

5. 7 1/2 h.: 9.7. Vent: E. Ciel: clair. Du 4. — Pluie pendant la nuit. Soleil le matin. Le ciel s'éclaircit pour un moment vers 9 h. 1/2 du soir.

Hauteur du Baromètre réduite à 0

suivant les données de l'observatoire. Hauteur moyenne pour Neuchâtel: 719.5mm.

Table with columns: Mai-Juin, 31, 1, 2, 3, 4, 5. Values for barometer height.